DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBERATIONS
RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 5 février 2024

CD20240205_14
id. 5158

Le 5 février 2024 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :
M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme DUCASSÉ, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. WEILL.

Sont représentés :
Mme DELCHER (pouvoir à M. LOPEZ), M. VAISSIÈRES (pouvoir à Mme SARDEING).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBERATION

PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DANS LES COLLÈGES ET DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES DÉPARTEMENTAUX

Les propositions budgétaires 2024 dans le cadre du programme des travaux d'investissement associés aux collèges publics et aux installations sportives du Département s'inscrivent pleinement dans la démarche du conseil départemental de Tarn-et-Garonne de faire de l'éducation un axe fort de cette mandature.

2024 est la deuxième année de réalisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI), validé lors du vote du budget supplémentaire 2022, avec 91 opérations de travaux annuels inscrites au budget primitif 2024 pour un montant de 2 121 000 € et 5 opérations programmées pour un montant de 2 300 000 € en autorisation de programme qui se décomposent comme suit :

Opérations structurantes inscrites par anticipation pour débuter les différentes études, au titre de l'autorisation de programme de 2023 :

- Réfection des menuiseries du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
- Restructuration de la demi-pension du collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
- Réfection du chauffage du collège Pierre Darasse à Caussade

Opérations structurantes au titre de l'autorisation de programme 2024 :

- Remplacement des chaudières du collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
- Remplacement des chaudières du collège Jean Lacaze à Grisolles

Les programmes d'investissement dans les collèges publics et les installations sportives du Département comprennent :

I - Les programmes de travaux annuels dans les collèges

A) Avancement des travaux du programme 2022-2023
B) Avancement des travaux du programme 2023-2024
C) Présentation des travaux du programme 2024-2025

II - Les programmes de travaux annuels dans les installations sportives du Département

A) Avancement des travaux du programme 2022-2023
B) Avancement des travaux du programme 2023-2024
C) Présentation des travaux du programme 2024-2025

Il est proposé pour les programmes des travaux annuels antérieurs à 2024, un récapitulatif financier en annexe n° 1-Programme 2022 et en annexe n° 2

-Programme 2023 pour les collèges publics ainsi que les installations sportives du Département.

III - Les travaux structurants d'investissement dans les collèges et les installations sportives

A) Avancement des travaux structurants des programmes antérieurs
B) Présentation des travaux structurants (plan pluriannuel d'investissement, années 2023 et 2024)

IV - Les frais d'études

Il est précisé que l'avancement du projet de construction du gymnase de Verdun-sur-Garonne, ainsi que les travaux d'extension des collèges Vercingétorix à Montech, Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre, Antonin Perbosc à Lafrançaise et Manuel Azaña à Montauban font l'objet de rapports particuliers présentés ce jour.

Il est à noter que, dans le cadre des investissements que le Département réalise, des subventions au titre de la dotation de solidarité des investissements départementaux (DSID), des dispositifs de France Relance et du Fonds Vert ont été attribuées. Il est précisé que pour certains dossiers, la réalisation de diagnostics thermiques est obligatoire pour obtenir des subventions.

À ce jour, le montant global des subventions s'élève à 4 388 566 € pour les collèges et les installations sportives du Département, à savoir :

- Collège Pierre Darasse à Caussade – restructuration de la demi-pension : 586 229 € ;

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin – restructuration de la demi-pension : 416 667 € ;

- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse – réfection du système de chauffage : 448 777 € ;

- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse – réfection des menuiseries : 332 800 € ;

- Extensions des collèges Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre et Vercingétorix à Montech : 2 315 000 € ;

- Réfection menuiseries dans 9 établissements : 289 093 € (collèges et installations sportives).

I – PROGRAMMES DE TRAVAUX ANNUELS DANS LES COLLÈGES

Il est rappelé que les travaux annuels sont scindés entre :

- Les travaux dans les collèges « propriétés » du Département :

- Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
- Antonin Perbosc à Lafrançaise
- Manuel Azaña à Montauban
- Vercingétorix à Montech
- Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
- Simone Veil à Verdun-sur-Garonne

- Les travaux dans les collèges « mis à disposition » du Département :

- Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne
- Pierre Flamens et Jean de Prades à Castelsarrasin
- Pierre Darasse à Caussade
- Jean Lacaze à Grisolles
- Pays de Serres à Lauzerte
- François Mitterrand à Moissac
- Ingres, Jean Jaurès et Olympe de Gouges à Montauban
- Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
- Jean Rostand à Valence d'Agen

- Les acquisitions de gros équipements de demi-pension communs à tous les collèges.

A) Avancement des travaux du programme 2022-2023

Sur les **117 opérations** qui ont été programmées au titre de l'année 2022 :

- **112 sont terminées**,
- 5 sont en cours.

Les opérations en cours concernent des travaux de menuiseries dans les collèges Vercingétorix à Montech, Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne et Jean Lacaze à Grisolles dont les marchés ont été relancés fin 2023 en raison de la liquidation judiciaire de l'entreprise retenue pour réaliser les travaux à l'issue du premier appel d'offres.

B) <u>Avancement des travaux du programme 2023-2024</u>

Sur les **67 opérations** qui ont été programmées au titre de l'année 2023 :

- **63 sont terminées**,
- 3 sont en cours,
- 1 reste à lancer.

Les opérations en cours concernent des travaux de câblage informatique dans divers collèges et la réalisation de l'isolation de la passerelle au collège Pays de Serres à Lauzerte.

L'opération qui reste à lancer concerne la réfection des menuiseries bois au collège Pierre Flamens à Castelsarrasin.

Pour terminer le programme de 2023, il est proposé de ratifier 130 000 € de crédits de paiement sur l'exercice 2024 au titre de l'autorisation de programme de 2023.

C) <u>Présentation des travaux annuels du programme 2024-2025</u>

81 opérations sont proposées au titre de l'année 2024 et sont listées dans les annexes n° 3 à 7.

1 – Travaux dans les cours des collèges «propriété» du Département *(annexe n° 3)*

Cette rubrique concerne les travaux dans les cours et les extérieurs des sites des collèges propriétés du Département (clôtures, portails et portillons, réfection de cours, aménagement divers...).

Le programme 2024 s'élève à 43 000 € pour **5** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 43 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants sur l'exercice 2024.

2 – Travaux dans les bâtiments des collèges « propriétés » du Département *(annexe n° 4)*

Cette rubrique concerne les travaux de rénovation, de grosses réparations ou d'aménagement dans les bâtiments des 6 collèges propriétés du Département.

Le programme 2024 s'élève à 236 000 € pour **9** opérations programmées.

En conséquence, je vous propose d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 236 000 € et de ratifier les premiers crédits de paiement sur l'exercice 2024 à hauteur de 156 000 €.

3 – Travaux dans les cours des collèges « mis à disposition » du Département *(annexe n° 5)*

Cette rubrique concerne les travaux dans les cours et les extérieurs des sites des collèges mis à disposition du Département (clôtures, portails et portillons, réfection de cours, aménagement divers...).

Le programme 2024 s'élève à 265 000 € pour **8** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 265 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants sur l'exercice 2024.

4 – Travaux dans les collèges « mis à disposition » du Département *(annexe n°6)*

Cette rubrique concerne les travaux de rénovation, de grosses réparations ou d'aménagement dans les bâtiments des 12 collèges mis à disposition du Département.

Le programme 2024 s'élève à 1 071 000 € pour **53** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 1 071 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants sur l'exercice 2024.

5 – Acquisitions de gros équipements de demi-pension *(annexe n°7)*

Cette rubrique concerne les acquisitions de gros équipements dans les cuisines des collèges du Département.

Le programme 2024 s'élève à 165 000 € pour **6** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 165 000 € et de ratifier les premiers crédits de paiement sur l'exercice 2024 à hauteur de 50 000 €.

II – PROGRAMMES DE TRAVAUX ANNUELS DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES DU DÉPARTEMENT

A) Avancement des travaux du programme 2022-2023

Sur les **17 opérations** qui ont été programmées au titre de l'année 2022 :

- **16 sont terminées**,
- 1 est en cours.

L'opération en cours concerne la réfection de portes au gymnase de Lafrançaise dont le marché a été relancé fin 2023 pour le même motif qu'évoqué précédemment dans le chapitre I – A) Avancement des travaux du programme 2022-2023.

B) Avancement des travaux du programme 2023-2024

Les **12 opérations** programmées au titre de l'année 2023 **sont terminées**.

C) Présentation des travaux du programme 2024-2025

10 opérations sont proposées au titre de l'année 2024, listées dans les *annexes n° 8 et 9* au présent rapport.

1 – Travaux sur les extérieurs des gymnases (annexe n° 8)

Cette rubrique concerne les travaux dans les cours et les extérieurs des sites.

Le programme 2024 s'élève à 85 000 € pour **2** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 85 000 € et de ratifier les premiers crédits de paiement sur l'exercice 2024 à hauteur de 15 000 €.

2 – Travaux dans les installations sportives du Département (annexe n° 9)

Cette rubrique concerne les travaux de rénovation, de grosses réparations ou d'aménagement dans les bâtiments sportifs.

Le programme 2024 s'élève à 256 000 € pour **8** opérations programmées.

En conséquence, il est proposé d'adopter une autorisation de programme au titre de l'année 2024 d'un montant de 256 000 € et de ratifier les premiers crédits de paiement sur l'exercice 2024 à hauteur de 156 000 €.

Il est proposé, en annexe n° 10, le récapitulatif financier du programme de travaux annuels 2024 pour les collèges publics ainsi que dans les installations sportives du Département.

III – TRAVAUX STRUCTURANTS D'INVESTISSEMENT DANS LES COLLÈGES ET DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES

A) Avancement des travaux structurants des programmes antérieurs

1 – Réfection du mur d'enceinte du collège Ingres à Montauban

La rénovation du mur d'enceinte du collège Ingres à Montauban, côté boulevard Montauriol et rue Monge a débuté à l'été 2023 et s'est terminée au mois de novembre, sous le pilotage d'un ancien architecte des bâtiments de France. Le mur est désormais sécurisé et a retrouvé son aspect originel du 19ème siècle.

2 - Programme d'accessibilité aux personnes handicapées -Ad'AP- des collèges publics et des installations sportives du Département

Une étude de diagnostic a été lancée dans 5 collèges mis à disposition (Jean Jaurès et Olympe de Gouges à Montauban, Jean de Prades à Castelsarrasin, Pays de Serres à Lauzerte et Jean Rostand à Valence d'Agen) afin de définir et planifier les travaux à réaliser.

Il convient maintenant de lancer les études de diagnostic sur les collèges « propriétés du Département » afin d'avoir une vision globale des travaux de mise en conformité à réaliser (sauf sur le collège Simone Veil à Verdun).

Il est proposé au titre de l'autorisation de programme de 2016, de ratifier un crédit de paiement de 58 601,77 € sur l'exercice 2024 pour réaliser ces diagnostics sur les collèges.

B) Avancement des travaux structurants (PPI) – année 2023

1 – *Construction d'un préau au collège Pierre Darasse à Caussade*

Après les travaux de terrassement réalisés à l'été 2023, le nouveau préau a été posé pendant les congés d'automne. Le revêtement de surface, en enrobé grenaillé, doit être réalisé pendant les congés d'hiver 2024, si les conditions météorologiques le permettent.

2 – *Réfection des coursives du collège Ingres à Montauban*

Les travaux de sécurisation des faux-plafond des coursives du collège Ingres à Montauban ont été réalisés à l'été 2023.

3 – *Réfection du chauffage des logements de fonction du collège Jean Lacaze à Grisolles*

Le projet de rénovation du système de chauffage du bâtiment des logements de fonction du collège Jean Lacaze à Grisolles a permis de séparer ces logements par rapport au chauffage général du collège, pour diminuer les consommations de gaz du collège et pour un meilleur confort des personnes logées. L'isolation thermique du bâtiment a été renforcée avec la pose d'une isolation thermique par l'extérieur et d'une isolation de la toiture-terrasse. À ce jour, ces travaux sont terminés.

4 – Rénovation du gymnase de Lauzerte

Après l'acquisition du gymnase communal par le Département au mois d'avril 2023, les travaux de rénovation de la salle de sports collectifs et de la salle polyvalente ont débuté à l'été dernier et se sont terminés en décembre 2023. Le complexe sportif est ouvert depuis janvier 2024. Cependant, la défense extérieure contre l'incendie (DECI) du site étant insuffisante, des discussions sont en cours avec la Ville de Lauzerte en vue de la mise en place d'une réserve d'eau sur un terrain communal à proximité des bâtiments.

5- Rénovation du chauffage du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Les travaux de réfection totale du système de chauffage du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse ont consisté à créer un bâtiment de chaufferie abritant deux chaudières utilisant des plaquettes de bois issues de la plateforme de la Commune de Nègrepelisse. Ce bâtiment comprend aussi un local de stockage de 50 m² pour divers usages du collège. Les faux-plafonds du collège, composés de panneaux radiants électriques, ont été déposés et remplacés par un faux-plafond classique avec une isolation thermique améliorée. L'éclairage de toutes les salles de classe a été refait avec des luminaires à Led.

L'installation a été mise en route pendant les congés d'automne 2023 et après les mises au point et les réglages classiques, le chauffage donne satisfaction.

C) <u>Présentation des travaux structurants (PPI) – année 2024</u>

1 - *<u>Réfection des menuiseries du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse</u>*

Une autorisation de programme de 500 000 € a été votée en 2023 pour anticiper les études préalables nécessaires à cette opération.

La consultation en procédure adaptée pour les travaux est en cours. Ces derniers sont programmés pour l'été 2024.

En conséquence, il est proposé au titre de l'autorisation de programme de 2023, de ratifier un crédit de paiement de 470 000 € sur l'exercice 2024 pour réaliser ces travaux.

2 - <u>Restructuration de la demi-pension du collège Pierre Flamens à Castelsarrasin</u>

Une autorisation de programme de 20 000 € a été votée en 2023 pour débuter les études nécessaires pour cette opération.

Le marché de maîtrise d'œuvre, permettant de prévoir l'extension du local « plonge » et la restructuration de la cuisine, a été notifié le 6 décembre 2023. Les études de conception ont commencé en concertation avec les usagers. Les premiers travaux permettant d'installer une cuisine provisoire, sont prévus pour l'été 2024.

En conséquence, il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme de 2023 de 980 000 € et de ratifier un premier crédit de paiement de 180 000 € sur l'exercice 2024 pour commencer ces travaux.

3 - Réfection du chauffage du collège Pierre Darasse à Caussade

Le système de chauffage du collège Pierre Darasse à Caussade est très consommateur en gaz, en raison notamment d'équipements de régulation obsolètes et du raccordement des logements de fonction au chauffage général du collège.

Une autorisation de programme de 20 000 € a été votée en 2023 pour anticiper les études préalables pour cette opération.

Une mission de maîtrise d'œuvre technique a été lancée en janvier 2024 avec pour objectif de concevoir une installation plus optimisée et de réaliser les travaux avant la période hivernale 2024.

En conséquence, il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme de 2023 de 380 000 € et de ratifier un premier crédit de paiement de 80 000 € sur l'exercice 2024 pour commencer ces travaux.

4 - Remplacement des chaudières du collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val

Les chaudières du collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val utilisent du fioul comme combustible. Il convient donc de les remplacer par des chaudières plus vertueuses. Il est prévu d'installer des chaudières à granulés bois, en raison de l'espace disponible relativement réduit.

Une maîtrise d'œuvre technique doit être lancée dès le mois de février 2024, pour concevoir et réaliser le remplacement de ces chaudières au fioul avant la période hivernale 2024.

En conséquence, il est proposé d'adopter une nouvelle autorisation de programme d'un montant de 300 000 € et de ratifier un premier crédit de paiement à hauteur de 70 000 € sur l'exercice 2024 pour commencer les études et les travaux.

5 - Remplacement des chaudières du collège Jean Lacaze à Grisolles

Les chaudières du collège Jean Lacaze à Grisolles sont très anciennes et deviennent difficilement réparables. Elles seront remplacées par des chaudières modernes à condensation, plus économiques.

Les travaux devront être terminés avant la période hivernale 2024.

En conséquence, il est proposé d'adopter une nouvelle autorisation de programme de 100 000 € et de ratifier un premier crédit de paiement à hauteur de 20 000 € sur l'exercice 2024 pour commencer les travaux.

IV- FRAIS D'ÉTUDES

Réaménagement de l'ancien internat du collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Une étude d'opportunité a été lancée en septembre 2022 pour évaluer l'utilisation potentielle de ce bâtiment, d'une surface de 2 370 m² sur 2 niveaux.

Une consultation pour un bureau d'études programmiste a été lancée, afin de mettre en forme le programme de l'opération, en concertation avec tous les usagers de ce bâtiment.

En conséquence, il est proposé de ratifier un crédit de paiement de 41 434,48 € au titre de l'autorisation de programme de 2022 pour lancer cette étude de programmation.

Qualité de l'air dans les collèges

Je vous rappelle que c'est le laboratoire vétérinaire départemental, budget annexe, qui réalise les mesures réglementaires dans les collèges.

En 2024, il est proposé de continuer les mesures dans le cadre de la nouvelle réglementation.

En conséquence, il est proposé d'adopter une nouvelle autorisation de programme d'un montant de 15 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants sur l'exercice 2024 pour réaliser ces mesures.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 3ème commission : Mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la programmation 2024-2025, telle que présentée supra, ainsi que dans les différentes annexes, au titre du programme de travaux d'investissement dans les collèges et dans les installations sportives départementaux ;

- Approuve les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement correspondants, tels que présentés supra et en annexes au titre du programme 2024 ;

- Ratifie les crédits de paiement correspondants aux programmes antérieurs ;

- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions relatives à ce programme de travaux, tel que présenté supra.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024
Reçu en préfecture le 19/02/2024
Publié le 19/02/24
ID : 082-228200010-20240205-5933-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL